



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 19 mai 2003

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 5 mai 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 20 mai 2003

**Aménagement de l'Avenue de Paris Lancement d'un appel d'offres
pour la mise en façades des réseaux Aériens E.D.F. sur le tronçon
carrefour Strasbourg / Souché - Pont SNCF**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjointes :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET

Secrétaire de séance : Melle Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.

Excusés :

Conseillers :

M. Michel PAILLEY, M. Joël RENOUX, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 mai 2003

DELIBERATION D20030234

Voirie Circulation Sécurité Routière

**Aménagement de l'Avenue de Paris Lancement d'un appel
d'offres pour la mise en façades des réseaux Aériens E.D.F. sur le
tronçon carrefour Strasbourg / Souché - Pont SNCF**

Mademoiselle Fabienne RAVENEAU, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Dans le périmètre de l'aménagement de l'avenue de Paris en continuité des effacements de réseaux électriques aériens engagés dans le cadre du B.P. 2002 sur le tronçon compris entre les carrefours Terraudière / Voltaire et Strasbourg / Souché, il est nécessaire de poursuivre l'effacement des réseaux électriques disgracieux jusqu'au Pont SNCF en 2003 en remplaçant les réseaux électriques aériens existants par un câble torsadé posé sur façades.

S'agissant de réseaux de distribution électrique, la convention de concession en date d'avril 1998 qui lie E.D.F. et la Ville de Niort indique que cette dernière doit être maître d'ouvrage pour ce type d'opération et qu'E.D.F. participe à hauteur de 40 % du montant H.T. des travaux.

Pour mener à bien cette opération sous maîtrise d'ouvrage Ville, un maître d'œuvre a été désigné (BETURE – Infrastructure) qui a pour mission de mener les études correspondantes de préparer l'appel d'offres et d'assurer le suivi des travaux.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le dossier de consultation des entreprises élaboré par le BETURE
- autoriser le lancement de l'appel d'offres correspondant
- autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés à venir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjointe au Maire

Fabienne RAVENEAU

[Ordre du jour](#)